FORUMS POUR LES JOUEURS

ARRETER DE JOUER ET AVOUER A MON MARI

Par Profil supprimé Posté le 09/11/2017 à 16h10

Bonjour, j' ai 52 ans je joue au casino en ligne depuis quelques années. J' avais arrêter pendant quelques mois et au mois de mai j' ai repris, me croyant forte mais au fil du temps j' ai repris mes mauvaises manies. Je joue dès que je je peux et sans compter. Hier j' ai tellement jouer qu' il a fallu ce matin que je prenne de l' argent sur un crédit renouvelable. Mon mari n' est pas au courant je ne sais comment lui dire. Je veux arrêter de jouer trouver la force? si vous avez des conseils ils seront les bienvenus. Merci de m' avoir lu.

6 RÉPONSES

Profil supprimé - 09/11/2017 à 21h56

Bonjour,

Vous repartirez jouer dès que vous le pourrez. Dès que la mauvaise impression des pertes sera passée. Le temps de répit sera fonction de l'argent misé. Là, puisque vous venez d'être obligée d'emprunter avec un crédit renouvelable peut-être que les séquelles seront plus longues à vous laisser en paix avec l'envie d'y retourner.

Mais ne vous leurrez pas, ça revient toujours à plus ou moins long terme.

La seule solution est l'interdiction.

Commencez par le site Addictel qui vous aide tout de suite en vous permettant de vous faire interdire dans vos Casinos habituels immédiatement, en attendant l'interdiction au niveau de la Police des Jeux durant 3 ans qui arrivera sous un mois.

Profil supprimé - 10/11/2017 à 09h42

Bonjour je vous remercie de votre réponse . Je vais m' inscrire tout de suite sur Addictel car la j' ai très envie de jouer . Heureusement (si je peux dire) j' ai tellement jouer ces derniers jours que ma banque a bloqué mes transactions sur le casino. Merci encore de m' avoir répondu je suis tellement mal ce matin.

Profil supprimé - 10/11/2017 à 12h16

Bonjour Nath,

Oui, Nath la bonne solution est l'interdiction. Le problème est l'attente d'un ou deux mois avant que ça soit définitif pour 3 ans. Donc il y a Addictel : COURREZ-Y !!!! allez sur ce site. Ils sont extrêmement compréhensifs et réactifs.

Le soir j'ouvrais un compte sur addictel, j'ai obtenu réponse de suite, à 10H00 du soir je leur ai même téléchargé ma carte d'identité. Le lendemain une personne d'Addictel me rappelait et elle a pris rendez-vous pour moi avec un responsable du Casino XX proche de mon domicile. A 11H30 de ce même jour, je rencontrais ce Monsieur. Et l'interdiction fut effective immédiatement. Il m'a même prise en photo. Donc, si d'aventure il me venait le soir d'oublier mes bonnes résolutions, je ne rentrais plus. Il a fait de même avec les Casinos plus éloignés dans lesquels je pouvais également me rendre.

Donc, j'ai été couverte grâce à eux vis-à-vis de l'attente de l'interdiction au niveau national.

Voilà Nath, je n'ai pas de conseil à vous donner mais vous n'avez qu'une issue, celle-ci.

Il n'y a rien à espérer au niveau de la récupération des gains, c'est un hasard total et dans cette attente, vous avez le temps de tout perdre, de vous ruiner, vous vous rendez-compte ? Quel désastre.

Bonne journée Nath, Bien amicalement

Profil supprimé - 10/11/2017 à 12h19

Je viens de m' inscrire sur Addictel et j' ai demander a être interdite de casino en ligne . J' espère que ma demande ne va pas prendre longtemps car je suis tentée de jouer ...Pour espérer gagner ce que j' ai perdue......Le cercle vicieux. Pour ne pas être tenter je vais aller faire mes courses.

Profil supprimé - 10/11/2017 à 14h54

Juste pour vous dire que chez Addictel ils sont très réactifs mon compte casino est clôturé. Je me suis faire interdite a vie. Plus qu' a parler a mon mari et en route pour une vie sans penser a se que je mise et ce que je perds et tout ce temps perdu.

Profil supprimé - 10/11/2017 à 18h36

Je vous avais parlé de la réactivité d'addictel ! ce sont des as, Oui, en route pour une nouvelle vie ! c'est bien triste de perdre de l'argent, à mon avis c'est le pire qui puisse arriver. Seulement il faut rester vigilant, car l'envie reste ce n'est même pas le besoin de récupérer non c'est l'adrénaline qu'on a connu durant le jeu, dans les gains, le cerveau n'oublie pas. Donc on doit faire avec, c'est bien fait pour nous. Il faut bien qu'on soit un peu punies, non ?

Surtout ne pas culpabiliser, nous c'est le démon du jeu, on ne sait pas pourquoi de toute façon ça ne sert à rien de le savoir, et d'autres c'est le démon de midi et j'en passe.

Par contre, si je peux me permettre, pourquoi parler à votre mari? Il ne faut jamais tout dire, le meilleur est même de se taire en tout. Vous croyez qu'il vous dit tout? Gardez donc votre secret à moins que cela ne vous pèse, c'est votre vie et non la sienne, c'est votre conscience, vous avez eu une passion? Vous aviez bien le droit, vous avez assez "payé", ceci ne regarde que vous.

Bonne continuation Nath